



agence d'urbanisme de la région mulhousienne

L'agence d'urbanisme en 2007



EDITORIAL

2007 : UN NOUVEAU DEPART !

Une équipe consolidée, de gros chantiers menés à terme, un SCoT approuvé, véritable feuille de route d'un aménagement durable et concerté, l'année 2007 marque, pour votre Agence, un nouveau départ.

Enthousiaste, ouverte et curieuse... l'équipe de collaborateurs désormais à nos côtés a donné le meilleur d'elle même pour répondre à vos attentes vous qui, en tant que partenaires, exprimez des besoins de réflexion et d'analyse dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, du renouvellement urbain, du développement économique, des déplacements et des transports.

Ce rapport d'activité vous donne la liste exhaustive de nos productions. Il vous donne aussi plusieurs coups de zooms avec un soin apporté aux illustrations. Il vous invite enfin à voir plus loin pour

comprendre la réalité complexe d'un territoire, à vous donner tout simplement « envie d'agence d'urbanisme ».

A l'aube d'une nouvelle mandature, l'Agence est prête à accompagner les collectivités et acteurs du territoire sur la voie qu'ils traceront. Elle est prête à franchir un cap qui fera d'elle une agence solide et experte au service du développement de la région mulhousienne.

*Denis RAMBAUD,
Président de l'Agence d'Urbanisme*

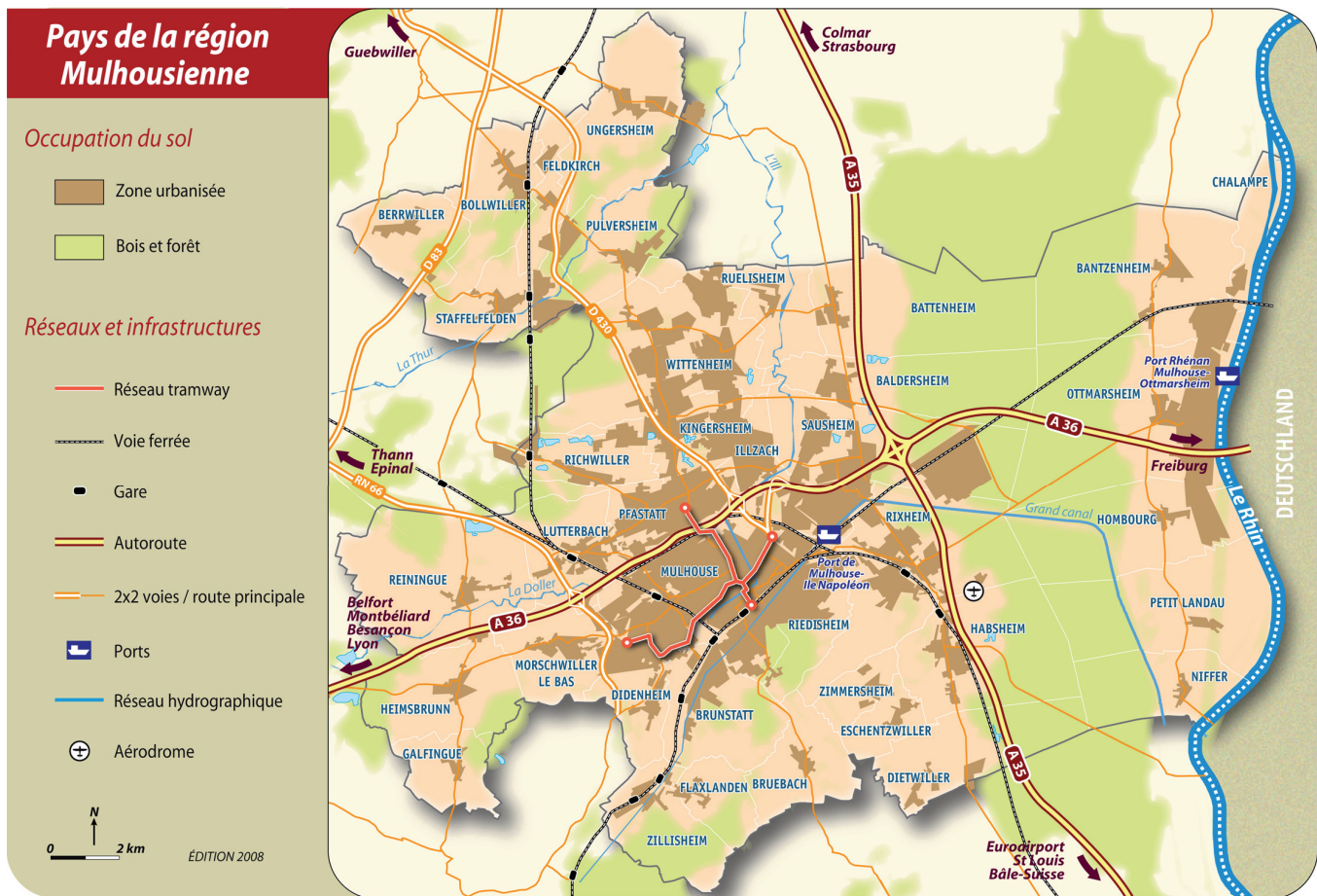
*Reynald BAVAY,
Directeur*



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| UN TERRITOIRE, UNE AGENCE, UNE OFFRE D'EXPERTISE ! | 7 |
| Une Agence installée dans son territoire | 8 |
| <ul style="list-style-type: none">- Agence : mode d'emploi- Les ressources budgétaires- Les membres- L'inscription dans les réseaux professionnels | |
| Une offre d'expertises et de compétences | 11 |
| <ul style="list-style-type: none">- Les missions- Les spécificités- L'équipe | |
| 2007 : DES RÉALISATIONS ET DES RÉFÉRENCES ! | 13 |
| La connaissance du territoire | 14 |
| Aménagement durable du territoire | 17 |
| Habitat - Renouvellement urbain | 19 |
| Développement économique | 21 |
| Déplacement | 22 |
| Appui aux communes et projets locaux | 23 |
| RETROSPECTIVE : PRODUCTIONS ET INTERVENTIONS 2007 | 25 |

Un territoire une agence des expertises



UNE AGENCE INSTALLÉE DANS SON TERRITOIRE

C'est en 1991 que l'Agence d'Urbanisme a été créée. Elle rassemblait alors 7 communes et avait pour ambition d'être le premier outil susceptible de faire émerger une réflexion intercommunale.

En constante évolution, elle n'a depuis cessé de développer son partenariat et d'élargir son rayonnement. Elle est aujourd'hui bien installée dans le paysage institutionnel local et rassemble les organismes qui contribuent au développement de la Région Mulhousienne: collectivités locales, Etat, Région. Son périmètre de référence est à présent celui des 38 communes composant le ScoT et le Pays.

Suivre les évolutions urbaines à l'échelle appropriée, être en capacité de dégager une vision prospective, s'investir facilement sur des champs transversaux, telles sont les missions confiées aux Agences et inscrites dans le code de l'urbanisme.

Des missions qui s'avèrent particulièrement pertinentes au moment où la Région Mulhousienne doit faire face à des enjeux importants : reconversion économique, renouvellement urbain, articulation avec les territoires voisins.

Organisme d'étude et centre de ressources, l'Agence propose un savoir-faire en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement.

Ses interventions sont multiples : programmation urbaine, appui aux dispositifs d'observation, élaboration de document d'urbanisme, conduite de procédure de planification, aide à la décision, assistance technique à la demande, animation, sensibilisation, information, etc...

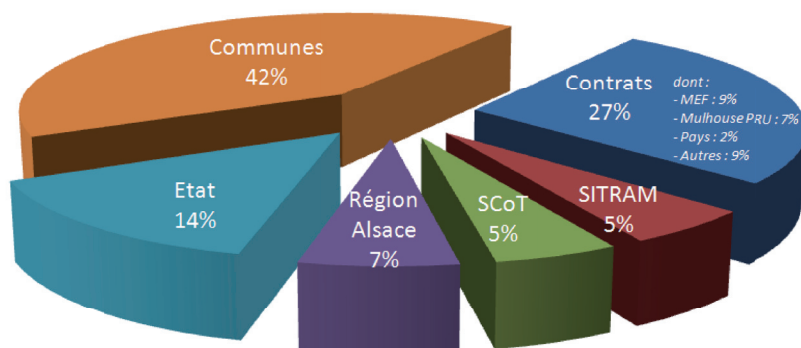
Pour en savoir plus :

Un panorama des actions et interventions réalisées est proposé en page 25.

Les ressources budgétaires en 2007

L'Agence a mobilisé un budget de 868 794 Euros. L'essentiel des ressources provient de subventions versées par les partenaires. Une partie des financements est assurée par des missions contractuelles. Malgré la croissance récente de ses moyens, elle demeure une agence de taille réduite au regard des enjeux locaux.

L'essentiel du budget est consacré à la réalisation du programme partenarial.



Agence : mode d'emploi !

Les membres

L'Agence regroupe des collectivités ou établissements publics. La participation des communes et établissements de coopération intercommunale est établie en fonction du nombre d'habitants.

Pour les collectivités territoriales ou syndicats intercommunaux, la participation est fixée forfaitairement.

Les communes peuvent devenir membres directs de l'Agence ou être membres par l'intermédiaire de leur Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Le Conseil d'Administration et L'Assemblée Générale

Ils possèdent tous deux la même composition de 66 délégués représentant les membres.

Le Bureau de l'Agence

Il conduit les affaires courantes et assiste le Président dans ses missions de gestion et de contrôle de l'Agence. Il fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration.

Composition au 31 décembre 2007 :

Denis RAMBAUD (Président)
Roland SPECHT (1^{er} Vice-Président)
Guy SIZAROLS (2^{ème} Vice-Président)
Jean-Claude NIEDERGAN (3^{ème} Vice-Président)
Paul FEUERMAN (4^{ème} Vice-Président)
Bernard RITTY (5^{ème} Vice-Président)
Jean-Paul WURTH (Secrétaire)
Eugène RIEDWEG (Trésorier)

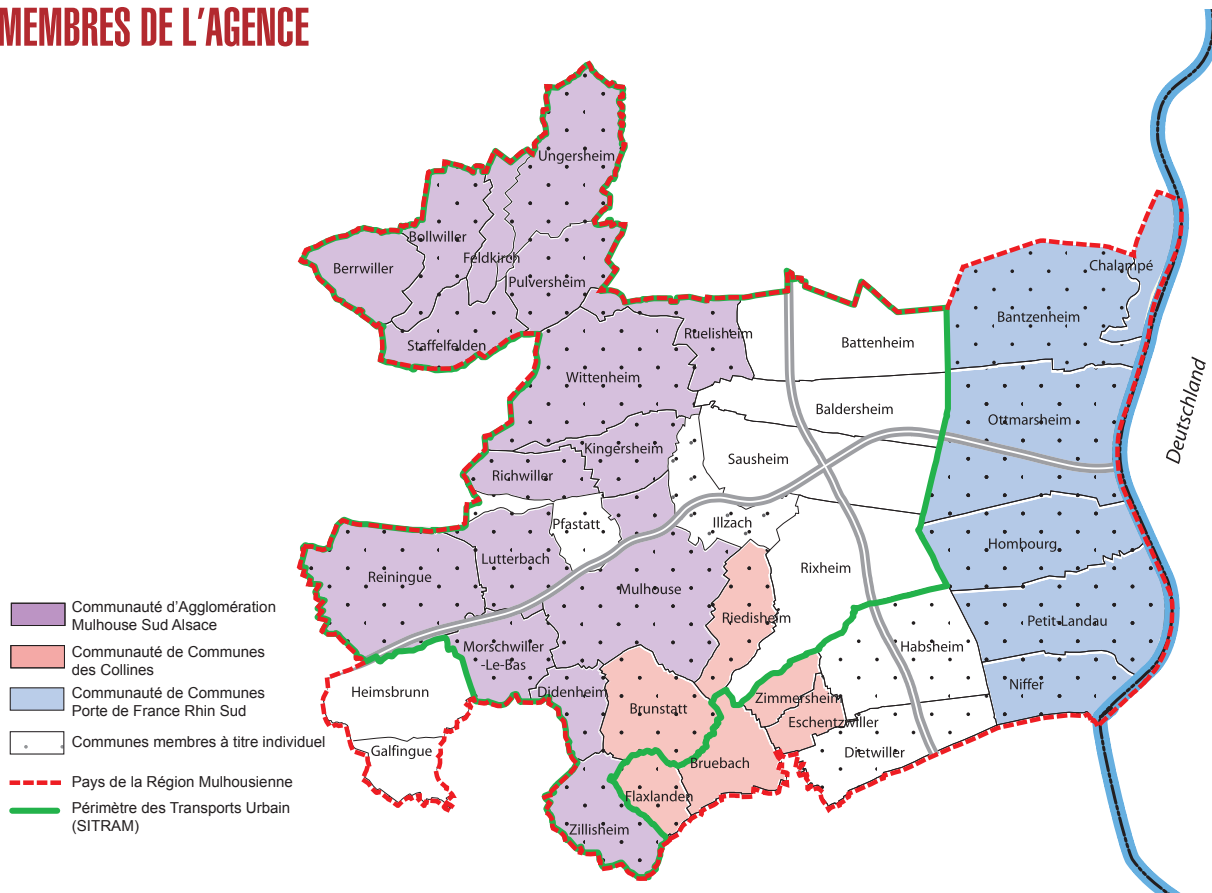
Le comité technique

Il suit le programme de travail et émet des avis sur les productions intermédiaires de l'Agence. Il se réunit 5 fois au cours de l'année.

Le programme partenarial

Un programme de travail (triennal et annuel) est élaboré à partir d'une consultation des partenaires. Après concertation technique auprès des représentants des membres, il est soumis à l'adoption du Conseil d'Administration.

LES MEMBRES DE L'AGENCE



Communes

Bantzenheim
 Bollwiller
 Bruebach
 Brunstatt
 Didenheim
 Dietwiller
 Habsheim
 Hombourg
 Kingersheim
 Illzach
 Lutterbach
 Morschwiller-le-Bas
 Mulhouse
 Niffer
 Ottmarsheim
 Petit-Landau
 Pulversheim
 Reiningue
 Richwiller
 Riedisheim
 Ruelisheim
 Staffelfelden
 Ungersheim
 Wittenheim
 Zillisheim

Etablissements de coopération intercommunale

Communauté de Communes des Collines
 Communauté de Communes Porte de France Rhin-Sud
 Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace

Autres

L'Etat (Directions Régionale et Départementale de l'Équipement, Direction Régionale de l'Environnement)
 Le Conseil Régional d'Alsace
 Le Syndicat Intercommunal des Transports de la Région Mulhousienne (SITRAM)
 Le Syndicat Mixte pour le SCoT de la Région Mulhousienne
 La CCI Sud Alsace Mulhouse
 La Chambre de Métiers d'Alsace (Section de Mulhouse)
 Le Pays de la région mulhousienne

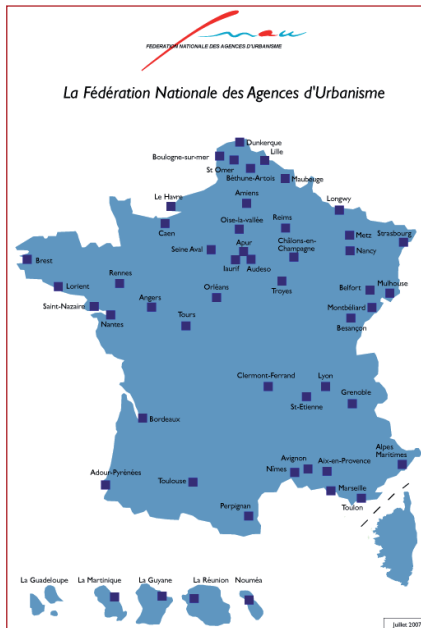
La confrontation des échelles

Au-delà de son périmètre de référence, l'Agence a vocation à exercer ses missions à toutes les échelles du développement local, selon la nature des thèmes ou des questions développées.

Grâce à ses partenaires, notamment l'Etat et la Région, elle peut élargir son territoire d'intervention et prendre en compte le Sud Alsace ou le Nord Franche-Comté, mais également les échelles régionales, interrégionales et transfrontalières.....

L'INSCRIPTION DANS LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)



La FNAU est une association d'élus. Jean-Marie BOCKEL en est le 1^{er} Vice-Président. Pour en savoir plus : www.fnau.org

L'Agence appartient au réseau des 51 agences d'urbanisme regroupées au sein de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.

Animée par une délégation nationale, son but est d'assurer :

- La mise en commun des métiers et savoir-faire de l'aménagement, du développement et de l'urbanisme, grâce à des séminaires et colloques, et par une diffusion permanente d'informations.

Les "Dossiers de la FNAU" et "Traits d'Agences" sont édités régulièrement et diffusés largement aux partenaires de l'Agence.

- Une réflexion sur les sujets de l'actualité politique et législative en matière d'aménagement et d'urbanisme, en mobilisant les compétences les plus avancées au sein des agences.

- La mutualisation des ressources des agences pour la réalisation de missions communes.



Les clubs thématiques rassemblant les chargés d'études des agences se réunissent régulièrement avec l'objectif des échanges de pratiques et un partage d'expérience. Notre équipe participe régulièrement aux clubs économie, communication, habitat, planification, géomatique, transport, politique de la ville.

La participation aux réseaux locaux et régionaux

L'Agence participe à plusieurs groupes de réflexions et d'échanges de pratiques, constitués à l'échelle de la région.

Parmi les principaux :

- Cellule Economique du Bâtiment et des Travaux Publics (CEBTP)
- Comité Régional de l'Habitat
- Comité d'orientation de l'Observatoire de l'habitat du Haut Rhin (ODH68)
- Comité des études de la Direction Régionale de l'Équipement
- Club Insee Partenaires
- CIGAL (Coopération pour l'Information Géographique en Alsace) <http://www.cigal.fr/>

- Groupe de travail sur le fichier PERVAL (données notariales) : animé par la DRE en partenariat avec l'ODH68, l'ADEUS

- Groupe de travail sur les projections en logements : animé par la DRE en partenariat avec l'ODH68, l'ADAUHR, l'ADEUS, la DDE.

- Groupe de travail réuni par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) pour la rédaction d'un guide de "l'observation sociale territorialisée".

Enfin, les membres de l'équipe sont régulièrement sollicités pour animer des formations dans le cadre universitaire ou professionnel (Université de Haute-Alsace, Université Louis Pasteur, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées)

UNE OFFRE D'EXPERTISE ET DE COMPÉTENCES

Des missions permanentes

L'Agence continue d'assurer ses missions permanentes de suivi des évolutions urbaines. Elle poursuit également son rôle d'assistance aux communes et aux intercommunalités en matières de projets urbains, de déplacements ou bien encore de la programmation d'équipements scolaires.

Un rôle déterminant pour la cohérence territoriale

Forte de cette capitalisation des connaissances et de son savoir-faire, elle s'est naturellement investie dans l'élaboration du schéma de cohérence territoriale approuvé le 15 décembre 2007. Sa mise en œuvre incontournable constitue l'amorce d'une action territoriale cohérente à l'échelle de la région mulhousienne.

Une expertise thématique

L'Agence apporte aussi son expertise aux différentes politiques publiques menées à l'échelle de l'agglomération et du pays parmi lesquelles le renouvellement urbain et la cohésion sociale, les déplacements et transports (plans de déplacements urbains et impacts territoriaux du Tram, du Tram-train et du TGV), le développement économique en lien avec l'aménagement du territoire, l'emploi et la formation, l'environnement de plus en plus intégré à l'aménagement urbain.

Connaissance et mise en perspective, proximité, expertise, tels sont les maîtres mots qu'il conviendrait de graver sur le fronton d'une Agence d'Urbanisme pleine d'ambition pour ses partenaires.



Manifeste de Grenoble
Réuni à Grenoble, le mardi 13 décembre 2005, à l'occasion de la XXVI^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme, le Bureau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) a approuvé un « Manifeste des agences d'urbanisme ».
Au moment où se créent de nombreuses nouvelles agences, la FNAU a souhaité rassembler ce que sont les agences d'urbanisme, ce pour quoi elles ont été créées, quelles sont leurs missions actuelles et futures, leurs activités et leur mode de fonctionnement. Le « Manifeste de Grenoble » est destiné aux membres et partenaires locaux des agences, et aux Ministères, grandes associations nationales d'élus et organisations professionnelles et techniques concernées par l'aménagement et le développement des territoires.

Le Code de l'Urbanisme stipule que « le territoire français est le patrimoine commun de la nation ». Comment concilier ce grand principe avec les conséquences des lois de décentralisation qui ont regardé l'aménagement et le développement des territoires entre de multiples autorités, chacune dotée de compétences particulières et de prérogatives spécifiques d'intervention ?

La création d'une agence d'urbanisme sur un territoire exprime la volonté des autorités locales d'allier au-delà des procédures réglementaires de zoning et de construction. En décidant de créer une agence d'urbanisme, les collectivités territoriales et l'Etat manifestent la volonté de préparer les projets dont ils ont la charge dans un esprit d'ouverture territoriale et de coordination technique. L'agence d'urbanisme offre à ses membres un outil de mutualisation de leurs savoirs et de mise en cohérence de leurs projets. Elle leur permet d'échanger leurs informations, de partager leurs diagnostics, de concerter leurs actions et de mieux coordonner leurs politiques. En choisissant de mutualiser, dans « leur » agence d'urbanisme, les missions d'observation, les réflexions stratégiques et la préparation de leurs projets, les membres d'une agence ne font pas seulement des économies, ils accroissent la cohérence et l'efficacité de leurs actions.

Du fait pluridisciplinaire, l'agence apporte à ses membres une capacité d'expertise indépendante. Grâce à sa compétence réglementaire, elle est le lieu où peuvent s'articuler les différentes échelles d'un territoire, du quartier à la région urbaine, ou peuvent être mises en cohérence et évaluées l'ensemble des politiques publiques menées sur ce territoire. L'agence d'urbanisme contribue à créer une « culture commune » qui rend possible l'élaboration de projets partagés de développement.



Les spécificités d'une Agence

Mutualisation

Mutualisation signifie que toute étude, tout résultat, toute idée bénéficient à l'ensemble de ses partenaires sans aucune exclusivité. Ce principe est fondamental car l'Agence ne peut être ni un bureau d'études, ni un laboratoire de recherche sans lien avec son territoire d'attache.

La mutualisation procède d'une démarche concertée à tous les stades de la progression de la réflexion depuis l'élaboration du programme de travail jusqu'à la présentation des résultats. L'application de ce principe n'interdit pas que, selon la nature des missions, certains partenaires s'impliquent davantage dans le suivi du travail accompli. Mais elle oblige l'Agence à porter son effort sur la valorisation de ses travaux, de ses études, de ses publications pour ses partenaires et l'ensemble des acteurs du territoire de la région mulhousienne.

Lieu de débat

Par la diversité de ses partenaires et par la nature des sujets traités, l'Agence doit susciter l'échange de points de vue. Les études réalisées, loin d'afficher un résultat définitif, sont souvent des bases de discussion voire des points de départ qui invitent à l'action. L'Agence doit davantage apparaître comme un « lieu » convivial où les échanges entre acteurs sont facilités et mis en valeur pour faire progresser l'action publique au service du territoire.

Expertises

L'apport d'expertise est essentiel. L'équipe que forme l'Agence d'Urbanisme apporte son regard de professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement. En tant que de besoin, l'Agence s'entoure d'avis externes mobilisés notamment dans le réseau des 51 agences d'urbanisme du réseau de la FNAU. Cet apport d'expertise mérite d'être amplifié.

L'ÉQUIPE

Direction



Reynald BAVAY
Directeur
reynald.bavay@aurm.org



Martine SCHERLEN
Assistante de Direction
martine.scherlen@aurm.org

13 PERSONNES MOBILISEES SELON LES PROJETS

L'équipe est répartie entre :

► Un pôle ressources assurant la gestion des bases de données statistiques, de l'information géographique, et de la documentation. Le centre de ressources assure également une mission de valorisation et de communication.

► Une équipe de projet qui présente des compétences thématiques :

- Urbanisme, aménagement du territoire et planification
- Projet urbain
- Paysage
- Déplacement urbains et infrastructures de communication
- Habitat et logement
- Economie, formation, emploi et études socio-économiques

Pôle ressources



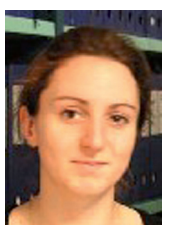
Cécile LEHR-COQUET
Ressources-Valorisation
cecile.lehr-coquet@aurm.org



Caroline LEVOUIN
Ressources-Economie
caroline.levouin@aurm.org



Christine BOISSONNOT
Information Géographique
christine.boissonnot@aurm.org



Roxane HERMITEAU
Documentation
roxane.hermiteau@aurm.org
remplacée par Claire IOCHUM
d'octobre 2007 à juin 2008
claire.iochum@aurm.org

Equipe de projet



Aurélie JARRIT-THEDY
Aménagement-Planification
aurelie.jarrit-thedy@aurm.org



Catherine HORODYSKI
Projet urbain
catherine.horodyski@aurm.org



Stéphane DREYER
Déplacements
stephane.dreyer@aurm.org



Emmanuelle HONORE
Aménagement
emmanuelle.honore@aurm.org



Christelle BARLIER
Urbanisme-Planification
christelle.barlier@aurm.org



Jennifer KEITH
Habitat
jennifer.keith@aurm.org



Sébastien DASSONVILLE
Rénovation urbaine
sebastien.dassonville@aurm.org

2007 des réalisations des références

LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Le suivi des évolutions du territoire figure parmi les missions prioritaires de l'Agence. Elle s'appuie pour cela sur son centre de ressources qui collecte, traite et valorise des informations pour l'analyse, la prospective et la décision.

L'Agence peut ainsi proposer des données pertinentes et fiables mais surtout inviter les acteurs à s'en servir et à les partager. C'est tout l'intérêt de la démarche partenariale incarnée par l'Agence.

Son intervention dans plusieurs dispositifs d'observation thématique correspond à un double objectif :

- être un outil de mesure et de compréhension des dynamiques. L'observation

est ainsi conçue pour l'évaluation, l'aide à la décision, l'élaboration des politiques locales.

- favoriser une démarche, être un lieu de débat réunissant à la fois les commanditaires, les détenteurs de données et les utilisateurs afin de partager l'information et d'orienter les problématiques d'observation et d'action.

Les thématiques d'observations développées à l'Agence sont variées et transversales. Elles ont en commun de reposer sur un même socle de données et d'être mises à la disposition de l'ensemble de ses partenaires dans le cadre de la mutualisation.

L'observation territoriale : pour quoi faire ?

- Objectiver la réalité et développer une capacité de recul et d'analyse à travers des séries longues
- Construire des priorités thématiques ou territoriales
- Répondre au besoin de débattre et de partager une analyse, organiser la convergence des politiques publiques

LE CENTRE DE RESSOURCES

Une base de données : socle de l'observation dynamique

Mise en place depuis plusieurs années la base d'informations statistiques permet une connaissance approfondie des dynamiques territoriales en proposant :

- une couverture géographique élargie

La base de données a été complétée par des données thématiques pour l'ensemble des communes du Haut-Rhin. Elle propose également des échelles géographiques de comparaison : autres régions, territoires de typologie comparable etc...

Enfin, et c'est un des points forts de notre Agence, une partie des données porte sur des statistiques infracommunales qui rendent possible des analyses à l'échelle des quartiers.

- une couverture chronologique étendue

Si l'objectif est toujours de disposer des données les plus récentes, l'antériorité de l'Agence lui permet de mettre à disposition des séries longues permettant plus de recul pour effectuer les analyses.

La mobilisation de données anciennes s'avère également pertinente dans le cadre des projections basées sur les prolongements de tendance.

- une approche multithématique

Plus de 80 sources sont disponibles, portant sur de nombreux domaines : économique, fiscalité, démographique habitat, etc....

De nouveaux partenaires en 2007

L'Agence a poursuivi son programme d'acquisition de données en fonction des études identifiées dans le programme partenarial.

De nouvelles sources ont également été collectées et ont donné lieu à la mise en oeuvre de partenariats formalisés par la signature de conventions :

22 novembre 2007 : Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economique d'Alsace

15 novembre 2007 : URSSAF

28 septembre 2007 : Institut National de la Propriété Intellectuelle

30 août 2007 : Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville

Le réseau de partenariat se développe autour du centre de ressources confirmant ainsi le positionnement de l'Agence comme la tête d'un réseau d'acteurs du développement

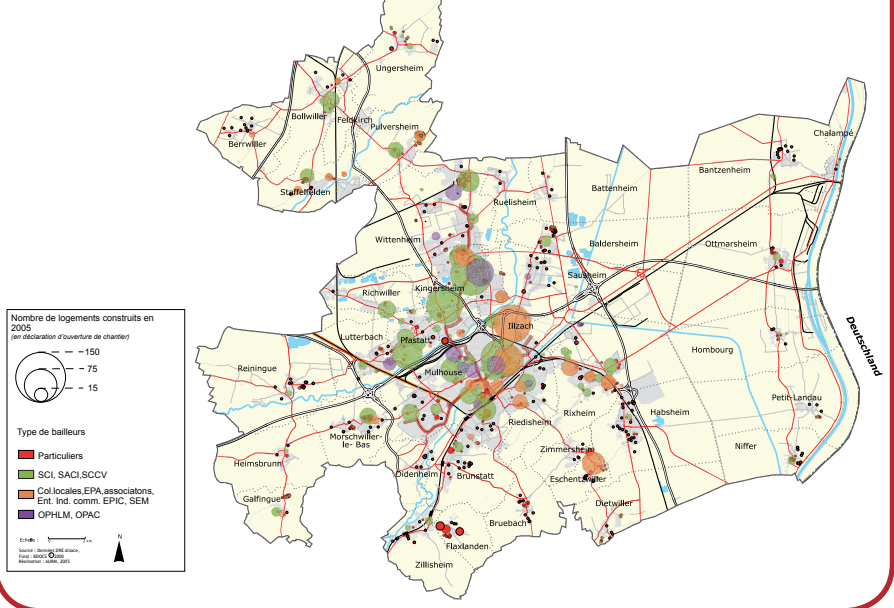
La plus value de la cartographie : un Système d'Information Géographique

Le SIG de l'Agence d'Urbanisme est un outil qui permet de saisir, conserver, mettre à jour, extraire, interroger, transmettre et afficher les données spatiales décrivant le monde réel. Il est composé de :

- données géographiques repérées dans l'espace : ce sont des données "géoréférencées", ce qui va permettre une superposition de toutes les informations de la base.
- données "alphanumériques". Pour chaque objet d'une couche (par exemple, pour chaque permis de construire, on peut connaître par un simple clic toutes les informations liées : nombre et type de logements construits...)

La carte ci contre, permet de croiser plusieurs informations : localisation précise des programmes de logements neufs, le statut du propriétaire (particulier, bailleurs, etc...), le nombre de logements, etc...

Localisation des permis de construire (2002 à 2004) selon le type de bailleurs



L'INFORMATION DES PARTENAIRES ET LA VALORISATION DES TRAVAUX

L'année 2007 a été l'occasion de définir les moyens d'une meilleure valorisation des travaux de l'Agence.

Une mise à plat des supports de communication existant a été effectuée. De nouveaux objectifs ont été définis par le Conseil d'Administration du 28 novembre 2007.

Cette démarche a été complétée par une identification des publics susceptibles d'être intéressés par nos travaux. En effet, si la communauté des membres et adhérents de l'Agence constitue bien la cible prioritaire vers laquelle nous devons améliorer la diffusion, la mission de l'Agence lui confère aussi un rôle plus général de diffusion et de partage de l'information :

- ▶ sur le territoire de la Région Mulhousienne
- ▶ sur l'urbanisme et l'aménagement.



Un service de documentation et de veille

Le centre de documentation rassemble 3000 références : documents méthodologiques, études, revues. Il est accessible sur rendez-vous. On peut également y consulter les réalisations de l'Agence.

Pour informer les partenaires, un bulletin documentaire est édité tous les 2 mois, il renseigne sur les nouveautés acquises ainsi que les études produites par l'Agence.

Un service de prêt de document est également mis en place.

Le service est membre du réseau des documentalistes de la FNAU qui lui donne accès à de nombreuses bases de données spécialisées.

► **Mutualisation documentaire**
Cette mission, ébauchée en 2007, a permis d'identifier les organismes et services de nos partenaires pouvant envisager une mise en commun de documents autour des thèmes de l'aménagement. L'objectif est d'aboutir à une base d'études communes.

Des supports de communication pour diffuser et valoriser les résultats de nos travaux

► AURM Actu

Avec 5 parutions annuelles ce support est conçu comme un bulletin de liaison entre les acteurs du programme partenarial. Il vise à informer sur les activités de l'Agence et sur les informations qu'elle détient.

► La "Lettre de l'Agence"

Elle répond à un besoin de communiquer sur des dossiers thématiques et d'avoir une diffusion élargie aux acteurs de l'aménagement situés dans le Sud Alsace.

La refonte de la charte visuelle de l'Agence ayant été engagée au 3^e trimestre 2007, plusieurs numéros ont été préparés durant cette période et feront l'objet d'une diffusion régulière avec une nouvelle maquette dès le mois d'avril 2008. Au total, il est prévu de sortir 6 numéros dans l'année.

► Le site web : www.aurm.org

Il associe des objectifs de diffusion et de partage d'information avec les membres mais également avec une communauté plus large d'utilisateurs.

Il permet de diffuser une partie des études et des productions de l'Agence. Il devrait prochainement faire l'objet d'une refonte répondant à 2 objectifs :

- présenter des données sur la région mulhousienne
- ouvrir un extranet pour développer le service rendu à nos membres.



L'avis du partenaire

«L'Agence dispose d'un fonds documentaire et d'études sur de nombreux aspects des politiques publiques, mais insuffisamment connu. A ce titre, la lettre "AURM actualités", adressée aux cadres de la ville et de la CAMSA, permet d'en avoir connaissance et selon les besoins, de mieux utiliser les ressources disponibles »

Jacques GAUS, Responsable du service Transport et Emploi de la CAMSA.



L'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

PLANIFICATION

Le SCoT

Tenant compte des avis exprimés lors de la consultation du projet arrêté (4 décembre 2006), l'Agence a d'abord étudié les évolutions nécessaires à apporter aux différentes pièces du SCoT.

Elle a ensuite accompagné le Syndicat Mixte au cours de l'enquête publique.

Les modifications apportées au dossier de SCoT ont consisté en une amélioration méthodologique du volet environnemental. Elles ont permis de renforcer les exigences de l'évaluation environnementale et d'identifier plus concrètement des objectifs de gestion économe de l'espace.

Approuvé le 15 décembre 2007, le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Mulhousienne peut à présent entrer dans une phase décisive : celle de sa mise en oeuvre qu'il convient de réussir.



Le 15 décembre 2007, le SCoT est approuvé
(Photo l'Alsace - Hervé KIELWASSER)

D'autres scot ...

Forte de son expérience dans la réalisation du SCoT de la région mulhousienne, l'Agence a été retenue pour le SCoT Montagne Vignoble Ried (Ribeauvillé-Kaysersberg). Elle est chargée de réaliser le diagnostic.



Les démarches de PLU

L'Agence accompagne les communes dans l'élaboration et la gestion de leurs documents d'urbanisme.

C'est ainsi qu'en 2007, la commune de Staffelfelden a pu nous solliciter dans le cadre de la révision de son POS en PLU. Soucieuse de réaliser un PLU de qualité traduisant un projet de développement urbain durable, la commune a décidé de mener l'ensemble du travail dans le cadre d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU®), une première pour la région alsace. L'AEU® est un outil d'aide à la décision, mise en place par l'ADEME, pour favoriser et faciliter la prise en compte des aspects environnementaux. Par l'apport d'éléments de sensibilisation, de réflexion et de méthode, elle permet de mieux intégrer les principes de développement durable dans l'urbanisme. Un exemple à suivre de près pour les futurs PLU ! En diffusant sa démarche d'accompagnement des communes partenaires,

l'Agence souhaite offrir un contexte favorable et impulser une dynamique qui encourage à poursuivre les actions AEU® à l'échelle réglementaire et opérationnelle.



L'avis du partenaire

« Notre partenariat avec l'Agence s'est révélé particulièrement utile à plusieurs niveaux de notre démarche :

- pour élargir notre vision et mesurer l'urgence de la prise en compte de la densité. Grâce à l'Agence qui en était l'organisatrice, nous avons pu participer au séminaire qui s'est tenu à Montbéliard en novembre 2007. Les thèmes abordés correspondaient parfaitement avec nos préoccupations.

- pour assister la commune dans le cadre du jury réuni pour sélectionner les bureaux d'études

- pour apporter une expérience et présenter des outils pertinents et adaptés à notre territoire, en particulier l'AEU®”

Georges EIDENSCHENK,
1^{er} adjoint au Maire de Staffelfelden

APPROCHE THÉMATIQUE

L'étalement urbain en Alsace

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne, en partenariat avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise, a réalisé sous le pilotage de la Direction Régionale de l'Équipement et de la Région Alsace, une étude sur le processus d'étalement urbain en Alsace. Elle offre un diagnostic partagé du phénomène et une caractérisation de l'étalement par typologie de territoire.

L'année 2007 a été marquée par un large partage des résultats de cette étude avec les acteurs du territoire :

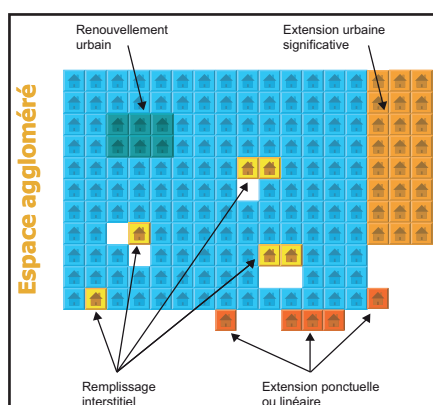
- publication d'un rapport (incluant un résumé technique) et une synthèse pédagogique,
- organisation d'un séminaire.

La réalisation de zooms territoriaux se poursuit, sur l'année 2008, dans le but de tirer des enseignements précis d'ordre explicatif et prospectif.

L'avis du partenaire

"Grâce à la coopération entre les deux agences d'urbanisme, cette étude porte sur l'ensemble du territoire régional. Réalisée dans l'optique de comprendre pour agir, elle contribue à éclairer la stratégie de l'Etat en vue d'une gestion plus économe de l'espace et à un échange sur ces enjeux avec la Région et les partenaires locaux"

Gilles CHOMAT, chargé de mission
"Economie des territoires".
DRE Alsace - SAP



L'utilisation du foncier en Alsace face aux enjeux d'aménagement du territoire

Cette étude a été confiée par la Direction Régionale de l'Équipement Alsace (DRE) et la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Alsace (DRAF), dans le cadre d'une démarche interministérielle, aux 2 agences d'urbanisme alsaciennes (Mulhouse et Strasbourg). Elle a été menée d'août 2005 à mars 2007.

L'objectif visait à établir un diagnostic des dynamiques du marché foncier en Alsace. En combinant une analyse quantitative des marchés fonciers et une approche des logiques d'acteurs, elle offre un éclairage riche d'enseignements sur l'évolution des pratiques foncières en Alsace ces dernières années.

Elle permettra également de nourrir le positionnement actuel de l'Etat en Alsace en matière de politique foncière.

PLU et formes d'habitat

Comment faire pour qu'un PLU favorise la construction de maisons groupées, de collectif ou d'autres "formes d'habitat"? La mise en évidence des liens entre les éléments constitutifs du PLU (orientations d'aménagement, réglementation ...) et les formes urbaines obtenues, figurait bien comme l'objectif prioritaire de l'étude. L'analyse d'opérations d'urbanisme réalisées dans la région et des règlements de POS/PLU associés a permis de cerner le rôle du PLU et le niveau de détermination des articles du règlement dans la genèse des formes d'habitat et des formes urbaines.

Le SCoT de la Région Mulhousienne encadre la diversité et densité des formes d'habitat dans ses orientations générales. L'étude a donc contribué à illustrer le passage du SCoT au PLU par des exemples concrets de mise en situation sur zones d'extensions et s'inscrit ainsi dans la démarche de mise en œuvre du SCoT. Les résultats de l'étude, seront largement partagés avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme de la région mulhousienne (tables rondes, remise d'un guide-conseil).

DENSIFICATION DE LA ZONE U A BOLLWILLER

Le « Parc Beaulieu »
Promotion : Atik Résidences (2000 et 2002)
COLLECTIF ET MAISONS GROUPÉES - 37 LOGEMENTS - 1 ha



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte urbain

Opération de densification sur une dent creuse d'1 ha dominant sur une voie principale venant du centre

Fonctions et usages

Habitat et stationnement résidentiel.

Typologie, morphologie

Un petit collectif et 26 maisons jumelées regroupées par 2 ou par 4. Volumes homogènes de hauteur R+1/R+2 et couverts d'une toiture à la Mansart.

Éléments de composition urbaine

Collectif implanté en tête d'opération et maisons groupées formant des volumes équivalents à celui de l'immeuble collectif. Organisation de ces volumes autour d'une nouvelle voie se connectant à 2 rues selon un parcellaire étroit répartissant les espaces verts en une marge de recul et un jardin arrière.

| CARACTÉRISTIQUES | DÉFINIES DANS LE POS | EFFECTIVES SUR L'OPERATION |
|------------------------------------|---|---|
| Occupations du sol admises | Habitat, activités économiques, équipements | Habitat exclusivement |
| Plan de zonage | UC : dominante d'habitat, densité moyenne à faible | |
| Densité bâtie (COS) | Pas de COS réglementaire fixé | COS global : 0,38 avec voie et 0,48 hors voie Collectif : COS = 0,45 et 62 log/ha Maisons groupées : COS = 0,5 et 42 log/ha |
| Emprise au sol | 1/2 pour l'habitat et 2/3 pour les activités | 0,2 < CES < 0,45 ; CES opération = 0,3 |
| Implantation / voies | Recul minimum de 4 m par rapport à l'alignement | Recul général de 5 m pouvant aller jusqu'à 10 m |
| Implantation / limites séparatives | Sur profondeur de 12 m, recul de H/2 et 3 m mini Possibilité en limite au-delà de 12 m de profondeur Autres implantations possibles dans le cadre d'opérations d'ensemble ou après remembrement | Sur 1 ou 2 limite(s) séparative(s) ou en recul (H/2 ou à 3 m) |
| Hauteur des constructions | 8 m maxi à l'égout du toit et 1,5 m maxi au faîte | 3 à 7 m à l'égout du toit et 6 à 11 m au faîte |
| Espaces libres et plantations | Espaces de recul à traiter en jardin d'agèment ou potager Surface plantée de 5% mini pour toute opération > 3000 m² | 60% des superficies bâties en surface plantée |
| Stationnement | Selon les normes soit 79 pl. (2 pour T2 et 2,5 pour T3 à T5) Report dans rayon de 300 m en cas d'impossibilité | 79 places : 1 garage/log et autres places en odrien (dont 1 place sur parcelle pour chaque maison) |
| Orientations d'aménagement | Néant | |



HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

HABITAT

PLH

L'Agence d'Urbanisme assure le suivi de deux Programmes Locaux de l'Habitat qu'elle a par ailleurs réalisés : celui de la Communauté d'Agglomération et celui de la Communauté de Communes des Collines. Cette démarche consiste à mettre en exergue les évolutions observées sur le marché local du logement et de mesurer leur adéquation aux objectifs des PLH.

En 2007, l'Agence a ainsi produit pour la troisième fois, le bilan du PLH de la Communauté de Communes des Collines, (adopté en 2004 pour une durée de 5 ans) mais aussi celui de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace.

2007 a également vu la sortie d'un premier numéro de la "lettre du PLH" de la CAMSA portant sur le logement indigne.



Projections scolaires

L'ouverture de zones à l'urbanisation, la construction de logements neufs, les programmes de renouvellement urbain, ont des conséquences majeures sur les équipements des communes, et notamment les équipements scolaires. Depuis quelques années, l'Agence est sollicitée pour mesurer l'impact de l'urbanisation sur les effectifs des classes maternelles et élémentaires. En 2007, elle a ainsi effectué des projections scolaires pour les communes de Dietwiller, Reiningue et pour un quartier mulhousien.

Observatoire des loyers

En 2007, l'Agence a engagé une étude qui apporte une connaissance des réalités locales du marché immobilier.

Elle repose sur l'analyse des dynamiques du marché immobilier résidentiel (évolution de la construction de logements neufs, caractéristiques des transactions, typologie des biens vendus, niveaux de prix (accession et locatif), profil des locataires et des accédants...). Elle s'appuie également sur des fiches par programme.

Le périmètre d'étude est celui de la région mulhousienne. Pour quelques variables (notamment les niveaux de prix), l'analyse est effectuée à l'échelle infra-communale (pour Mulhouse).

Cette étude apportera un précieux complément à l'étude sur les loyers de mise en location, reconduite pour la deuxième année, en partenariat avec l'Observatoire de l'Habitat du Haut Rhin (ODH 68).



RENOUVELLEMENT URBAIN

Observatoire du renouvellement urbain

L'observatoire du Renouvellement Urbain est en place depuis 2007 au sein de l'Agence.

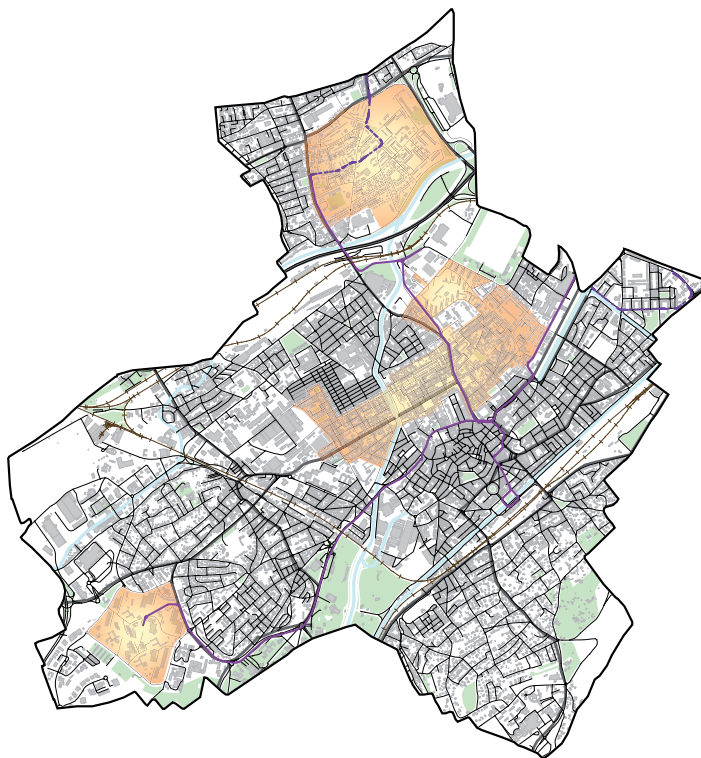
Il a pour principaux objectifs la mesure de l'évolution des quartiers, en terme de population, d'emploi, d'activité.

Il s'agit de quantifier les effets et les résultats induits des opérations du Programme de Rénovation Urbaine.



Logements Mulhouse Habitat . Quartier Wagner

Périmètre du Programme de Rénovation Urbaine



Avenue Briand à Mulhouse

Etude urbaine quartier Briand

Au printemps 2007, le Groupement DRLW / Atelier du Paysage avec l'Agence d'Urbanisme a remporté un appel d'offres pour réaliser une étude urbaine sur le quartier Briand, à Mulhouse.

Au sein de ce groupement, l'Agence a produit un diagnostic socio-économique du quartier et a animé les ateliers urbains pour arriver à un diagnostic du quartier partagé avec les habitants.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'AMENAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITES

Deux études, conduites en parallèle par l'Agence, ont une ambition commune : améliorer les zones d'activités commerciales ou industrielles en termes de fonctionnement urbain, d'images et d'accueil des entreprises.

La première, dans le cadre de la Conférence Permanente du Commerce, est une réflexion portant sur la requalification des pôles de grande distribution de la Région Mulhousienne. Par une étude pilote portant sur 2 sites contigus, le Kaligone à Kingersheim et Fernand Anna à Wittenheim, l'objectif est d'établir un outil méthodologique applicable aux autres pôles de distribution sous forme de fiches d'actions à mener.

La deuxième porte sur les zones d'activités de la Communauté de Communes des Collines, particulièrement celle de Riedisheim où une démarche communale a été engagée.

Dans les deux cas, l'analyse du fonctionnement urbain portant sur l'accessi-

bilité et les réseaux, et le diagnostic de la qualité architecturale et paysagère ont été complétés par une enquête réalisée auprès des acteurs locaux (essen-

tiellement les responsables des enseignes) pour recueillir leur appréciation et les associer à la démarche.



L'EMPLOI ET LA FORMATION

Le partenariat, initié en 2006, avec la Maison de l'Emploi et de la Formation, s'est concrétisé par plusieurs réalisations au cours de l'année 2007.

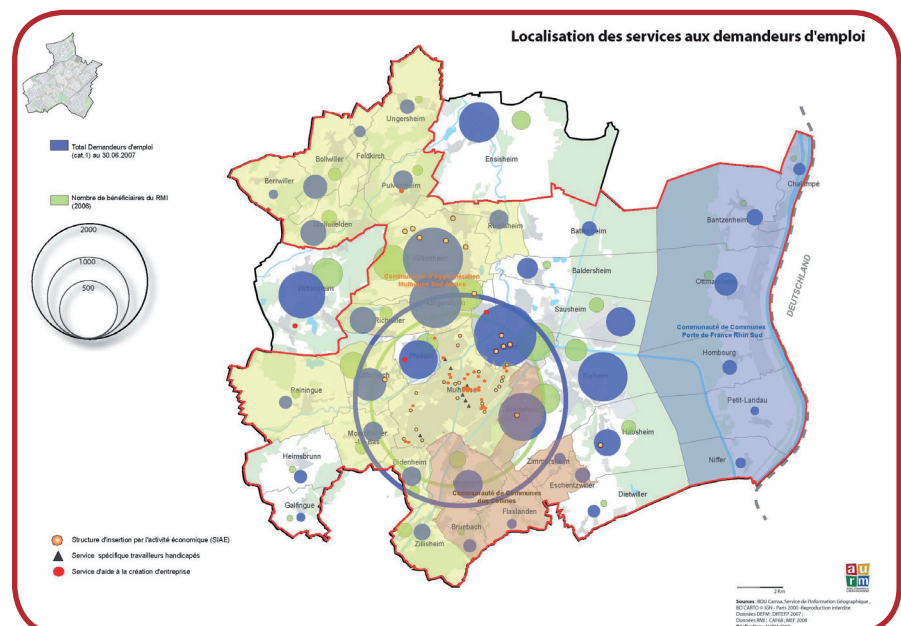
► Un diagnostic qui s'articule autour des 16 thèmes définis en novembre 2006 par le Comité Stratégique et Territorial de l'Emploi présidé M. MAITREAU, Président de la MEF.

Grâce à l'alimentation permanente des données statistiques disponibles et des multiples compétences regroupées au sein de l'Agence, ces monographies seront régulièrement actualisées.

► Une cartographie des services aux demandeurs d'emploi a été réalisée sur le territoire du Pays de la région mulhousienne. Ce document qui est consultable sur le site web de la MEF, propose d'informer les acteurs du territoire sur les organismes et structures existantes et d'orienter les usagers vers des services correspondant à leur situation.

► Afin de participer à l'analyse de la cohérence et de l'efficacité des politiques locales de l'emploi, deux études thématiques ont été élaborées : l'une concerne l'emploi dans le sec-

teur du transport et de la logistique et l'autre est consacrée aux mouvements d'emplois dans le Pays de la région mulhousienne.



LES DEPLACEMENTS

LE SUIVI DES IMPACTS TERRITORIAUX DES POLITIQUES DE TRANSPORT

L'Agence actualise et publie régulièrement les résultats des «observatoires déplacements». La plus value apportée réside dans l'articulation de l'observation avec l'aménagement du territoire et les projets urbains.

En confiant la réalisation de leur observatoire à l'Agence, les partenaires accèdent à une vision transversale qui dépasse le cadre des transports et qui peut, par le rayonnement géographique de l'Agence, élargir le territoire.



Les principales analyses en cours portent sur :

- Les impacts économiques du tramway
- Les déplacements sur le territoire du Plan de Déplacement Urbain (PDU).
- Les impacts territoriaux du Tram-Train Mulhouse Vallée de la Thur
- Les impacts des TGV (étude réalisée avec l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg).

LES ENJEUX DE L'ACCESSIBILITÉ

Le TGV Est Européen dessert Mulhouse depuis juin 2007. Mulhouse n'est plus qu'à 3h de Paris. L'étude portant sur l'accessibilité externe, menée par l'Agence, montre que cette dynamique de réduction progressive des temps de parcours va continuer à s'étendre jusqu'en 2020 au moins.



Par exemple, avec l'arrivée du TGV Rhin-Rhône vers 2011, Mulhouse ne sera plus qu'à 2h40 de Paris et 2h35 de Lyon. La réalisation du tronçon TGV entre Petit-Croix, dans le territoire de Belfort, et Lutterbach permettrait d'améliorer les temps de parcours notamment vers Lyon et Paris.

Pour permettre l'accès à l'offre TGV proposée depuis Strasbourg, notamment vers l'Allemagne (Munich) et l'Ouest de la France (Nantes, Rennes ou Bordeaux), il conviendra de proposer des correspondances s'effectuant dans de bonnes conditions dans la capitale alsacienne.

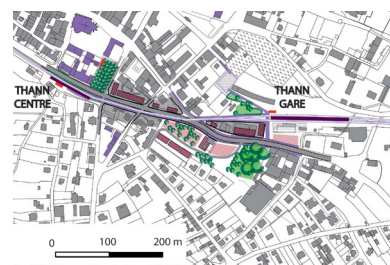
Insertion des 3 gares tram-train à Thann

La Région Alsace et la DDE 68 ont choisi l'Agence d'Urbanisme pour l'accompagner auprès d'un certain nombre de communes comme Thann, d'une part pour valoriser, au plus près de leurs besoins, la desserte novatrice du Tram-Train Mulhouse-Vallée de la Thur et d'autre part, leur proposer une aide à la décision pour faciliter la bonne insertion urbaine des arrêts.

L'avis du partenaire

“L'intervention de l'Agence d'Urbanisme à Thann, en combinant analyse sur plan, relevé et visites de terrain, a permis de dynamiser l'ensemble des acteurs parties prenantes, d'éclairer, dans le cadre de libres échanges, la municipalité sur des enjeux très concrets (disposition des arrêts, cheminements, stationnement...) et de lui remettre une «boîte à outils», afin d'agir en toute connaissance de cause en lien avec un projet urbain plus global. L'Agence a suscité un besoin d'“assembler” pour mener de front les différents chantiers (tram-train, RN 66) dans le cadre d'un phasage cohérent. La démarche permettra également d'alimenter le prochain programme d'aménagement des gares de Thann initié par la Région.»

Clara BEC, Référente partenariats d'étude, Service animation des territoires,
Carole BERNARDY, Service du transport régional de voyageurs
Conseil Régional d'Alsace



L'APPUI AUX COMMUNES

ET LES PROJETS LOCAUX

Votre Agence propose un ensemble de services, d'appuis, apportant une aide à la décision et des conseils aux collectivités.

En 2007, elle a répondu aux sollicitations de plusieurs communes concernant entre autres des problématiques de circulation et d'aménagement de carrefours sécurisés à Zimmersheim, mais également à Habsheim, où des réflexions sur le devenir du cœur de village et l'accessibilité à l'école ainsi que sur l'aménagement de l'entrée Sud de la commune ont été menées conjointement.

Ces études ont pour objectif premier d'établir un outil d'aide à la décision pour les élus concernés.

L'Agence accompagne également la commune d'Illzach dans l'application de son règlement de publicité élaboré en 2006.



WITTENHEIM : OPTIMISATION DE L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET DE SERVICES PUBLICS

L'Agence a été sollicitée par la commune de Wittenheim pour engager une réflexion portant sur la qualité et la répartition des équipements collectifs et des services publics.

Il s'agissait, entre autres, de répondre aux besoins du Centre Social et Familial en attente de locaux mieux adaptés à son fonctionnement en menant parallèlement une démarche spécifique.

Cette étude a permis de cibler les attentes des uns et des autres (Collectivité, le CSF, les utilisateurs) afin d'établir une liste de lieux potentiels pouvant accueillir les locaux nécessaires aux activités du Centre Social et Familial. Une analyse en termes de localisation, d'accessibilité, de surfaces disponibles, de contraintes liées au règlement du PLU, de potentiel d'aménagement sans

oublier les dimensions sociales des utilisateurs a permis de présenter les terrains susceptibles de porter le futur projet.

ETUDES, AMENAGEMENTS ET TRAVAUX A PREVOIR

| Désignation des travaux | Oui | Non |
|------------------------------|-----|-----|
| Expertise de bâtiments | x | |
| Démolition ou réhabilitation | x | |
| Extension de l'existant | | x |
| Construction neuve | | x |
| Traitement paysager | | x |

ESTIMATION DU BUDGET

| Désignation des travaux | Oui | Non |
|---|-----|-----|
| Achat du terrain | | x |
| Démolition | | x |
| Construction neuve | | x |
| Réhabilitation | x | |
| Aménagements des abords | x | |
| Dépenses annexes - espaces à recréer ailleurs | | x |

Budget raisonnable



UNE MISSION POUR LA VALORISATION DES SENTIERS DE DÉCOUVERTE DES COLLINES

Les sentiers de découvertes tracés sur le territoire des Communautés de Communes des Collines et de l'Île Napoléon parcourent les premières collines du Sundgau. Ils permettent d'effectuer un tour du canton ainsi que de nombreuses boucles, et offrent en complément des sentiers du club vosgien, plusieurs circuits de randonnée. C'est sur plus de 60 km de chemins que porte la mission de valorisation confiée à l'Agence d'Urbanisme.

Dans l'optique de faire valoir le patrimoine naturel, paysager, agricole, urbain et historique de ce territoire, un

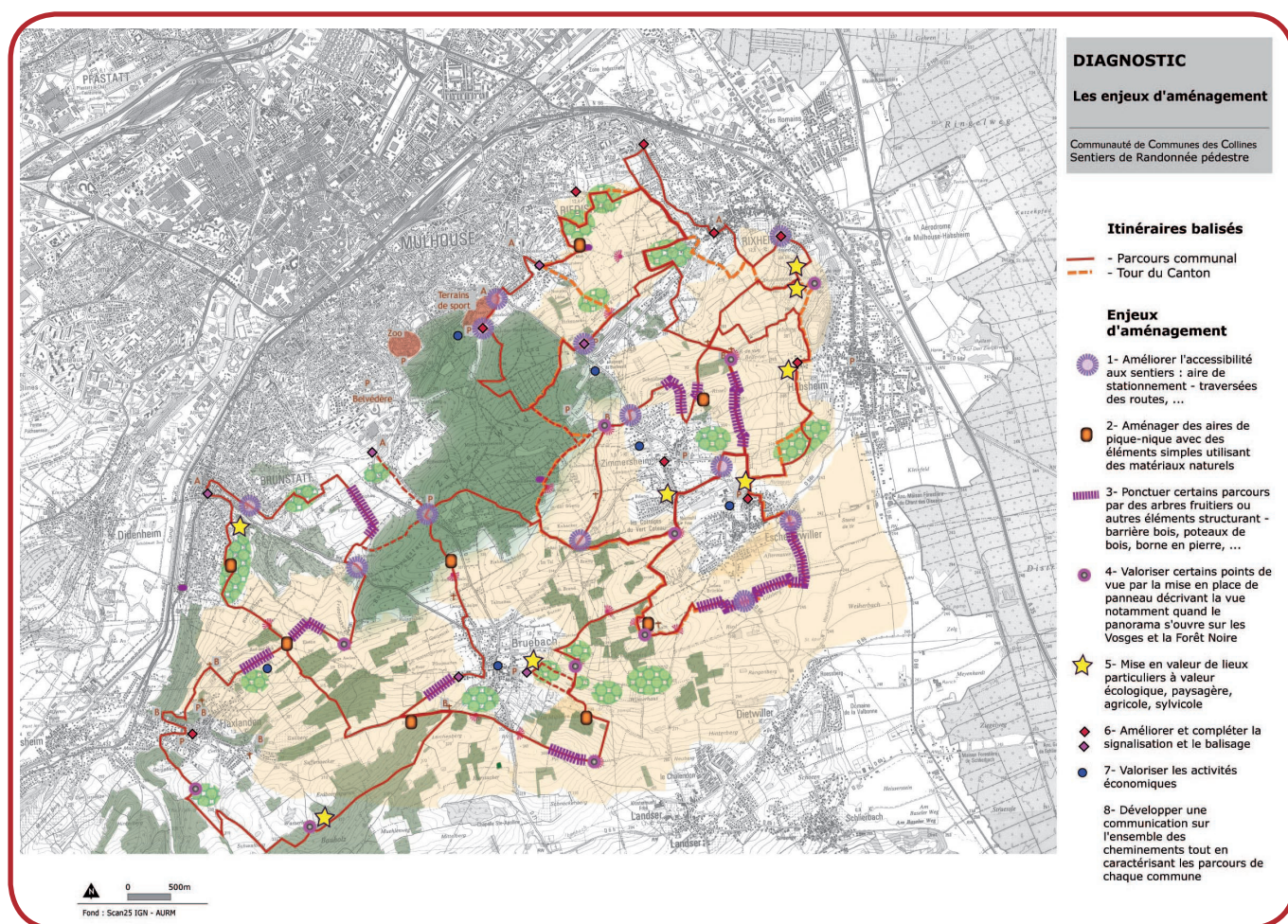
diagnostic a été établi et les enjeux clefs identifiés. Différentes propositions d'actions sont aujourd'hui envisagées :

- ▶ Des aménagements ponctuels :
 - pédagogiques (bornes explicatives, panneaux thématiques),
 - paysagers (plantations, vergers, poteaux de bois, bornes en pierre, ...),
 - accessibilité et sécurité (aire de stationnement et traversée de routes),
 - espaces de détente et d'observation (aire de pique nique, points de vue),

▶ Une réflexion sur l'implantation des balises et les panneaux en site d'entrée,

▶ Des outils de communication (plaquettes, brochures, événements...).

Une collaboration avec les acteurs locaux et des personnes référentes (agriculteurs, membres actifs associatifs...) reste à mener pour la conceptualisation et la réalisation concrète d'aménagements.



LES ETUDES PUBLIEES EN 2007

AMENAGEMENT URBAIN

Requalification des pôles de grande distribution de la région mulhousienne : Site du Kaligone et de Fernand Anna / AURM, décembre 2007 . - 55 p. : cartes. ill.

Contact : Catherine Horodyski

Commune de Zimmersheim : Etude préliminaire à l'aménagement des rues de Dietwiller, de l'Ecole et de Bruebach / AURM, mai 2007 . - 18 p.

Contact : Stéphane Dreyer

ECONOMIE

Les indicateurs Economie, Emploi, Formation sur le Pays de la Région Mulhousienne / AURM; MEF, novembre 2007. - n.p graph. ill. tabl.

Contact : Caroline Levouin

Observatoire du foncier à vocation économique : 2^e édition/ AURM; Pays de la région mulhousienne, janvier 2007. - Synthèse et fiches par zones d'activités.

Contact : Christine Boissonnot

HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN

Communauté de Communes des Collines : Programme Local de l'Habitat 2004-2008 : 3^e année de mise en œuvre, suivi et bilan de réalisation / AURM, décembre 2007 . - 15 p. cartes. tabl.

Contact : Jennifer Keith

Compte-rendu des visites d'opérations à Grand-Charmont et Chalon-sur-Saône 29/10/2007 avec les élus de Staffelfelden / AURM, octobre 2007 . - 9 p. ill.

Contact : Christelle Barlier

Agir sur les logements indignes de l'agglomération mulhousienne / AURM; CAMSA, mai 2007 . - 4 p. ill. cartogr. graph.

Contact : Jennifer Keith

La lettre du PLH de la CAMSA n°1 / AURM, mai 2007. - 4 p.

Contact : Jennifer Keith

Diagnostic socio-économique de l'étude urbaine portant sur le quartier Briand à Mulhouse/ AURM, janvier 2008

Contact : Sébastien Dassonville

PLANIFICATION - AMENAGEMENT

SCoT de la Région Mulhousienne /AURM, décembre 2007. Dossier complet n.p. tabl. cartogr

Contact : Aurélie Jarrit-Thedy

30 ans d'urbanisation en Alsace : Consommation foncière et fonctionnement du territoire / AURM; ADEUS, novembre 2007. - 114 p. graph. cartogr. + synthèse en 4 pages

Contact : Aurélie Jarrit-Thedy

Les outils de planification contractuelle à l'échelle locale, interrégionale et transfrontalière/ AURM, avril 2008. - 25p. : cartes.

Contact : Christine Boissonnot

Révision simplifiée du POS de Montreux-Vieux (09/2007)

Révision simplifiée du POS de Vogelsheim (12/2007)

Révision simplifiée du POS de Richwiller (12/2007)

Modification du PLU de Wittenheim (09/2007)

Modification du POS de Bollwiller (10/2007)

Modification et Révision simplifiée du POS de Richwiller

(12/2007)

Contact : Christelle Barlier

TRANSPORT

Commune d'Illzach : La voie sud dans le secteur Modenheim/ Ile Napoléon (diffusion limitée) /AURM, mars 2007. - n.p. Diaporama. cartogr.

Contact : Stéphane Dreyer

Observatoire du Plan de Déplacement Urbains de l'agglomération mulhousienne : année 2005 / 2006 : 5^{ème} ed. /AURM; SITRAM, mars 2007 . - 87 p., tabl. cartogr.

Contact : Stéphane Dreyer

Observatoire du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération mulhousienne 2006/2007 : 6^e^{ème} /AURM; SITRAM décembre 2007. - 69 p. ill. graph.

Contact : Stéphane Dreyer

Conférence de presse SITRAM : vendredi 23 mars 2007
Syndicat Intercommunal des Transports de l'Agglomération 2007/03 n.p. graph., tabl. cartogr.

Contact : Stéphane Dreyer

Observatoire des impacts économiques du tramway de l'agglomération mulhousienne : 4^{ème} actualisation /AURM, mars 2007 . - 64 p. pdf tabl. cartogr. (+ diaporama)

Contact : Stéphane Dreyer

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES

Bulletin bibliographique, février 2007

Bulletin bibliographique, juin 2007

Bulletin bibliographique, décembre 2007

AURM ACTU

n°24, avril 2007

n°25, juin 2007

n°26, septembre 2007

n°27, décembre 2007

VISITES D'OPERATIONS

Le 29 octobre 2007 : journée d'étude et visites d'opérations situées à Chalon sur Saône et Grand-Charmont, organisées pour les élus et techniciens de la commune de Staffelfelden.

L'AGENCE DANS LA PRESSE

Urbanisme : le SCoT de la Région Mulhousienne est approuvé, Alsace, 16 décembre 2007

Logement : Avec l'Adil le bon deal, Alsace, 11 avril 2007

Centre-ville : Une enquête auprès des usagers, Alsace, 27 mars 2007

Mulhouse : Energie renouvelée à l'agence d'urbanisme, Le Moniteur n° 5389, 9 mars 2007

Urbanisme : Nouveau directeur à l'AURM, Alsace, 22 février 2007

Au service des habitants, DNA, 21 février 2007

SEMINAIRES ET COLLOQUES

Organisations et animations

29 novembre 2007 : à Montbéliard, Séminaire sur les nouvelles densités urbaines. Coorganisées par les Agences de Besançon, Montbéliard, Belfort et Mulhouse.

25 janvier 2008 : à Strasbourg, Séminaire consacré à la restitution de l'étude sur l'étalement urbain

Interventions

30 novembre 2007 : à Saint-Etienne, présentation du projet de Tram-Train aux journées «transport et urbanisme»

24 octobre 2007 : à Paris, formation Ponts et Chaussées «le Tram trainMulhouse-Vallée de la Thur»

27 septembre 2007 : à Lille, colloque «Le territoire face aux défis climatiques et énergétiques»

Participations

19 et 20 septembre 2007 : 4^e rencontre nationale des SCoT à Dijon.

8, 9 et 10 octobre 2007 : 28^e rencontre des Agences d'Urbanisme à Toulouse. Consacrée à la «ville négociée».

24 octobre 2007 : Séminaire de l'observation urbaine organisé par l'INSEE, la FNAU et le CERTU

EVENEMENTS

7 décembre 2007 : L'Agence signe le Plan climat territorial de la Camsa

Septembre 2007 : Contribution au Grenelle de l'environnement dans le cadre du réseau de la FNAU

2007 Productions et Interventions